

Une nouvelle année pastorale pleine de promesses



Les lundi 26 et mardi 27 juin 2017, les prêtres de moins de 25 ans d'ordination étaient invités à un partage fraternel à l'abbaye Notre-Dame de Scourmont. Plusieurs participants ont fait remarquer que la plupart des prêtres présents venaient d'ailleurs...

Suite à cela, les membres du conseil épiscopal m'ont demandé de rédiger un éditorial sur la situation du presbyterium dans le diocèse de Tournai. Le service Communication de l'évêché a immédiatement fait l'état des lieux au plan statistique, au 1^{er} juillet 2017.

Le nombre total de prêtres qui vivent dans le diocèse de Tournai est de 310. Parmi eux, nous comptons 79 engagés dans la vie consacrée, soit 25 %.

Le nombre total de prêtres incardinés dans le diocèse de Tournai est de 190. Sont compris dans ce nombre les trois prêtres Fidei Donum en Amérique Latine. Cela fait 61 %.

Le nombre de prêtres venus d'ailleurs est de 55, soit 18 %. Ils se répartissent comme suit : 48 venus d'Afrique ; 1 venu d'Asie ; 1 venu d'Italie ; 2 venus de Pologne ; 3 de rite ukrainien (Ukraine et Croatie).

Le nombre de prêtres de 75 ans et davantage est de 135 (nés avant le 1^{er} juillet 1942), soit 44 %.

Le nombre de prêtres de moins de 75 ans (de 25 à 74 ans) est de 175, soit 56 %.

Voici maintenant les nombres selon les tranches d'âge :

Entre 25 et 34 ans (nés entre 1983 et 1992) : 6, dont 3 venus d'ailleurs

Entre 35 et 44 ans (nés entre 1973 et 1982) : 16, dont 10 venus d'ailleurs

Entre 45 et 54 ans (nés entre 1963 et 1972) : 43, dont 25 venus d'ailleurs

Entre 55 et 64 ans (nés entre 1953 et 1962) : 50, dont 16 venus d'ailleurs

Entre 65 et 74 ans (nés entre 1942 et 1952) : 55, dont 1 venu d'ailleurs

► Notre évêque nous parle

Au cours de l'année pastorale 2016-2017, plusieurs prêtres ont fait valoir leurs droits à la retraite à l'âge de 65 ans.

Cinq prêtres engagés dans la vie consacrée n'ont pas de date de naissance indiquée dans *l'Annuaire diocésain*, de 2017.

Enfin, pour compléter la réflexion, voici le nombre de prêtres décédés durant les dernières années :

2014 : 15

2015 : 31

2016 : 21

2017 (janvier-juin) : 9

En septembre 2017, sur 49 unités pastorales, les responsables d'unité pastorale sont 48, étant donné que l'abbé Fernand De Lange est responsable de deux unités : Frameries-Quévy ; Colfontaine.

Sur ces 48 responsables d'unité pastorale, 16 viennent d'ailleurs, soit 33 %. En d'autres termes encore, sur les 175 prêtres de moins de 75 ans, 120 sont d'ici et 55 sont d'ailleurs. Sur les 120, 32 sont responsables d'unité pastorale, soit 27 % ; sur les 55, 16 sont responsables d'unité pastorale, soit 29 %.

Evidemment, nous ne jugeons pas le dynamisme de la vie pastorale uniquement à partir de la mission des responsables d'unité pastorale. Il suffit de regarder les autres grands secteurs de la vie pastorale : l'enseignement, la diaconie, les soins de santé, et tout ce qui concerne l'initiation chrétienne : catéchuménat, catéchèse, initiation chrétienne sacramentelle. Personne n'ignore l'importance de l'accompagnement des détenus, des jeunes, des personnes âgées, des migrants. Peu se rendent compte de la valeur irremplaçable de la recherche théologique, de l'enseignement de la théologie, de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine religieux catholique de la Province de Hainaut, ainsi que de l'accompagnement des couples en difficulté (tribunaux ecclésiastiques) et des victimes d'abus sexuels sur mineurs (point de contact). Et, enfin, tout le monde sait bien que les collaborateurs immédiats de l'évêque ont une place déterminante dans la vie du diocèse : conseil épiscopal, tribunaux, séminaire diocésain, institut supérieur de théologie du diocèse de Tournai, chapitre cathédral. Et je n'oublie pas ceux qui sont engagés dans la recherche théologique. Au plan économique, merci aux différents conseils d'administration qui encadrent la pastorale diocésaine.

Plus encore : il n'y a pas que la refondation des paroisses, animée de manière remarquable par les membres de l'Equipe diocésaine d'accompagnement pastoral. Il y a encore tout ce qui a été initié par le synode des jeunes (19 mars 2016), le renouveau de la catéchèse (et tout ce qui concerne les plus onze) et le travail admirable des acteurs du synode des familles. Le synode diocésain (2011-2013) porte des fruits. Et je suis plein de reconnaissance pour tout ce qui est manifesté pour expliquer la signification profonde du thème du Synode : devenir, en quelque sorte dans le Christ, sacrement, signe et moyen, de l'union personnelle avec Dieu et de l'unité du genre humain.

Merci aux diacres permanents, aux animateurs en pastorale, aux laïcs, aux personnes engagées dans la vie consacrée pour le témoignage de l'Évangile du Christ.

En même temps, je porte dans la prière le synode des familles (2017-2018). L'Exhortation apostolique post-synodale du Pape François, *Amoris laetitia* (19 mars 2016), est un chef d'œuvre pour l'avenir de la pastorale des familles. Suite au synode diocésain sur le sujet, je nommerai des acteurs pastoraux aptes à accompagner les personnes en « situation irrégulière » pour exercer le discernement en vue du témoignage plénier, en Église, de l'Évangile (n° 296-312). Avec les évêques de Belgique, je veillerai à rendre plus efficaces le service de préparation au mariage sacramentel, le service de l'accompagnement des couples récemment formés ainsi que ce que le pape François appelle le nouveau catéchuménat dans la préparation au mariage (21 janvier 2017, audience du pape François avec les membres du Tribunal de la Rote romaine, *La Documentation catholique*, n° 2527, juillet 2017, p. 72-75).

Pour l'après de la refondation des unités pastorales, je suis en train de relire les grandes intuitions du Pape François pour l'évangélisation, dont le mot clef est « disciples missionnaires ». J'y reviendrai après 2018.

Permettez-moi de faire part d'une réflexion, que j'estime bien intéressante, sur les critères de l'ecclésialité pour l'avenir de la pastorale, du témoignage de l'Évangile pour tous, dans la société contemporaine.

Dans une réflexion intitulée *Christifideles laici, trente ans plus tard*, le Père Luc Forestier, oratorien, maître de conférences et directeur de l'Institut supérieur de sciences religieuses de l'Institut catholique de Paris, a prononcé un discours à la rencontre des présidents et directeurs généraux des mouvements et des associations de fidèles, dont le thème était : *Etre mouvement d'Église*, le 31 janvier 2017 (publié dans *La Documentation*

► Notre évêque nous parle

catholique, n° 2527, juillet 2017, p. 48-60), sous le titre : *Les critères d'ecclésiabilité de Jean-Paul II au pape François, une réflexion de Luc Forestier*. Je trouve ce texte intéressant. D'abord, Forestier indique bien que le synode des évêques de 1987 aborde la question des *laïcs dans l'Eglise et dans le monde, vingt ans après le concile Vatican II*, après avoir eu un synode sur les vingt ans après Vatican II en 1985. Le pape saint Jean-Paul II promulgue l'Exhortation apostolique post-synodale *Christifideles laici* en 1989, en donnant cinq critères d'ecclésiabilité, des critères auxquels il faut être attentif pour témoigner en Eglise de l'Evangile du Christ :

1. Le primat donné à la vocation de tout chrétien à la sainteté ;
2. L'engagement à professer la foi catholique en accueillant et en proclamant la vérité sur le Christ, sur l'Eglise et sur l'homme, et conformément avec l'enseignement de l'Eglise, qui l'interprète de façon authentique. Toute association de fidèles laïcs devra donc être un lieu d'annonce et de proposition de la foi et d'éducation à cette même foi dans son contenu intégral ;
3. La communion avec le pape et l'évêque, ce qui demande une disponibilité loyale à recevoir leurs enseignements doctrinaux et leurs directives pastorales, en même temps que le légitime pluralisme et la collaboration mutuelle ;
4. L'accord et la coopération avec le but apostolique de l'Eglise, ce qui implique un authentique élan missionnaire ;
5. L'engagement à être présents dans la société humaine pour le service de la dignité intégrale de l'homme, conformément à la doctrine sociale de l'Eglise.

Le pape François a publié plusieurs textes et il a fait quelques discours sur ce sujet. En même temps, en parlant de la conversion missionnaire de l'Eglise, il dit, dans *Evangelii gaudium* (2013, n° 29) : *Les autres institutions ecclésiales, communautés de base et petites communautés, mouvements et autres formes d'association, sont une richesse de l'Eglise que l'Esprit suscite pour évangéliser tous les milieux et secteurs. Souvent elles apportent une nouvelle ferveur évangélisatrice et une capacité de dialogue avec le monde qui rénovent l'Eglise. Mais il est très salutaire qu'elles ne perdent pas le contact avec cette réalité si riche de la paroisse du lieu, et qu'elles s'intègrent volontiers dans la pastorale organique de l'Eglise particulière. Cette intégration évitera qu'elles demeurent seulement avec une partie de l'Evangile et de l'Eglise, ou qu'elles se transforment en nomades sans racines.*

Dans ce cadre très clair de la mission pastorale de l'Eglise, le pape François donne une relecture des cinq critères d'ecclésiabilité des différents groupes et mouvements d'Eglise :

1. La rencontre du Seigneur vivant est une brûlure qui conduit à sortir de soi ;

► Notre évêque nous parle

2. La sainteté s'expérimente essentiellement dans la sécularité du monde et les périphéries existentielles ;
3. La profession et la transmission de la foi chrétienne s'appuient sur le sensus fidei et l'expérience vive de la synodalité ;
4. La communion avec le pape et l'évêque implique une intégration dans la pastorale diocésaine avec son charisme propre ;
5. Le service des pauvres est la vraie signature du christianisme, jusque dans l'expérience ultime du don de la vie.

Je souhaite à chacune, chacun d'entre vous une année pastorale enracinée dans l'appel et l'envoi à toutes les nations de la part du Ressuscité qui, à la fin de l'évangile de Matthieu, nous dit : Je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin des temps.

Bonne année pastorale à tous !

*+ Guy,
Evêque de Tournai*

RDC : un besoin urgent de calices et de ciboires

Mgr Félicien Mwanama Galumbulula, Évêque de Luiza au Kasai (RDCongo) lance un appel à la suite des affrontements meurtriers qui se sont produits entre miliciens et forces gouvernementales. Outre les pertes humaines, l'Église en a payé un lourd tribut : incendies, destructions, pillages... Dans le diocèse de Luiza, 19 églises sur les 45 ont été saccagées, pillées et voire incendiées. Les calices et les ciboires sont introuvables, alors que l'Évêque en a un besoin très urgent. Il écrit : « Si vous connaissez des institutions capables de nous en procurer ou de nous en offrir même de réemploi, vous rendrez un inestimable service à mon diocèse. Il en est de même pour les chasubles de toutes les couleurs liturgiques. »

Contact : Abbé Jean-Pierre Badidike - 071 38 18 15 - jpbadidi@yahoo.be